Image not found or type unknown

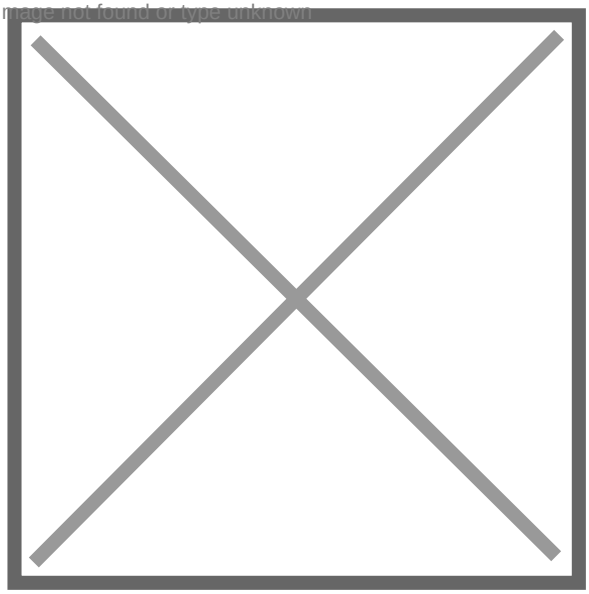

# Contrat de tavail est-il toujours valable ?

Par **mat26_old**, le **20/11/2007** à **13:54**

bonjour,
ma question concerne mon contrat de travail qui est un CDD sans date précise, il mentione " remplacement jusqu au retour de Madame X qui est en conges maladie " ce remplacement a duré pendant 3 ans. entre temps je suis partie en conge parental en juin 2005 et la personne s est faite licencié. Mon employeur veut ma demission, est-ce que mon contrat est toujours valable ou s est-il arreté quand la personne que je remplaçais s est faite licencié?
merci de me repondre rapidement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés